

Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest

Pour la Régie des Matières résiduelles, tout va bien. Autant pour notre camionneur et notre camionneuse, que du côté financier. En décembre dernier, les 5 administrateurs de la régie ont été renommés par leur municipalité respective pour une durée d'environ 1 an. Les 5 municipalités faisant partie de la Régie sont : Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant, Sainte-Anne-de-La-Pocatière et Saint-Onésime-d'Ixworth. Il ne faut pas oublier que le règlement 04-2014 relatif à la collecte des Matières résiduelles stipule entre autres que :

« Les matières déposées à côté du contenant à ordures (bac roulant) ne seront pas collectées ni ceux-ci, dont le couvercle, ne ferment pas à cause d'un surplus de matières. Les contenants doivent être placés en bordure de route la veille de la collecte et doivent être retiré de l'emprise de la route dans les 12 heures qui suivent la collecte ».

Denis Miville, Président de la Régie

Comité consultatif d'urbanisme

Pour plusieurs d'entre nous, le printemps est synonyme de plantation d'arbres. Cependant, le règlement d'Urbanisme (le règlement de Zonage partie 2) a une section sur le sujet de la plantation.

4.4 Plantations et arbres prohibés

La plantation de tout arbre ou arbuste est prohibée à moins de deux mètres d'une servitude municipale d'aqueduc ou d'égout. De plus, les érables argentés, les peupliers (*populus*), les saules (*salix*) sont prohibés partout à sept mètres de toute ligne de lot latérale, arrière ou avant, sauf dans les zones agroforestières, forestière et de villégiature définis au plan de zonage.

Denis Miville, Président du CCU

Municipalité Saint-Onésime

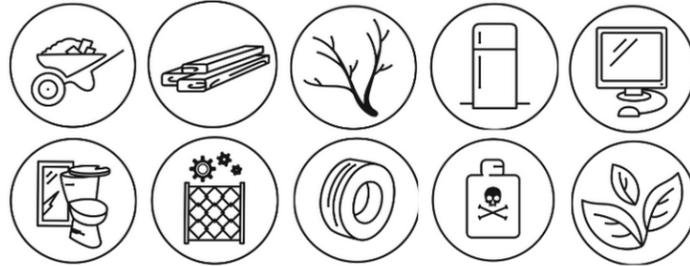
Nous désirons remercier monsieur BertrandOuellet, madame Marie-France Duclos et madame Nathalie Beaulieu pour l'aide qu'ils nous ont offert lors de la corvée de nettoyage à la suite des rénovations des bureaux administratifs.

L'administration.

 **L'éco-bulletin**

OUVERTURE des ÉCOCENTRES

Semaine du 19 avril 2021



NOUVEAUX HORAIRES

La Pocatière	Saint-Pascal
Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 16 h	Mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 16 h
Jeudi de l'ouverture à l'Action de grâce de 10 h à 18 h	Jeudi de l'ouverture à l'Action de grâce de 10 h à 18 h
Jeudi de l'Action de grâce à la fermeture de 8 h à 16 h	Jeudi de l'Action de grâce à la fermeture de 8 h à 16 h
Saint-Alexandre	Journées fériées
1^{er} et 3^e samedi du mois de 8 h à 12 h	Les écocentres sont fermés le : • jeudi 24 juin ; • lundi 6 septembre
Jeudi de l'ouverture à la fête du travail de 11 h à 20 h	
Jeudi de la fête du travail à la fermeture de 8 h à 16 h	

 **DES QUESTIONS ?**
418 856-2628 poste 0
www.co-eco.org

DROIT DE PAROLE AUX CONSEILLERS

Monsieur Denis Miville

Bonjour, je profite de cette occasion pour vous souhaiter un très beau printemps et une belle saison estivale.

Dans l'InfOnésime de février 2021, dans mon texte qui mentionnait quelles formations avaient été suivies en 2020, par manque d'espace, il manquait les noms des employés, bénévoles et élus qui les ont suivies. Les voici :

Nancy Lizotte; aménagement sécuritaire et entretien préventif de sentiers récréatifs, le comité en Urbanisme un outil de démocratie participative, Relation direction générale et maire un travail d'équipe.

Nancy Chassé; l'environnement légal, politique et public du directeur général et secrétaire-trésorier

Marie-France Duclos, Léonette Bouchard et André Hudon; le comité Urbanisme un outil de démocratie participative. Noté que c'est tous les bénévoles citoyen (ne) du Comité consultatif en Urbanisme qui ont suite la formation. Merci!

Roxanne Simard Mils; rôle et responsabilités des élus.

Denis Miville; Réseau biblio du Bas-Saint-Laurent, Initiation au coaching, maîtrise vos dossiers municipaux, la prise de décision en Urbanisme, la gestion financière municipale, le comité en Urbanisme un outil de démocratie participative, Aménagement sécuritaire et entretien préventif de sentiers récréatifs.

Benoît Pilotto; aménagement sécuritaire et entretien préventif de sentiers récréatifs, Midi-causerie en relation de travail, Relation direction générale et maire un travail d'équipe.

Sentiers d'Ixworth ;

La saison hivernale 2020-2021 a été incroyablement belle aux Sentiers d'Ixworth, malgré le peu de neige reçu, notre employé municipal et responsable du traçage aux Sentiers : Jessy Lévesque a réussi à nous faire de magnifiques pistes avec le nouvel équipement de la municipalité. Une motoneige Yamaha neuve ainsi qu'une dameuse et traceuse. Ces très bons investissements ont permis de tracer les pistes deux fois par semaine durant une certaine période. Merci ! Et merci aux bénévoles, citoyens(nes) qui ont bien voulu couper des branches dans les pistes de ski de fond. Cela a permis de rendre les pistes 1, 2, 4, 5, 6 et 7 accessibles.

En temps de pandémie, plusieurs personnes se sont mises aux sports, dont la raquette et le ski de fond. Les Sentiers d'Ixworth ont été très achalandés en cette saison hivernale, nous pouvons être fier de notre attrait touristique 4 saisons et du beau travail accomplis.

La Patinoire :

Quelle belle saison ! Grâce à la peinture du fond de la patinoire en blanc, cela a permis d'améliorer la qualité de la glace à ce lieu de rencontre situé au cœur du village : la Patinoire. Merci aux employés municipaux Martin Lavoie et Jessy Lévesque pour leurs beaux travaux de déneigement de l'aire glacée avec la souffleuse neuve Yamaha, du glaçage de celle-ci et pour la reconstruction des marches donnant accès à la patinoire.

Service incendie :

La campagne d'auto-inspection en sécurité incendie est toujours en cours pour les citoyens (indiqués dans la chronique du présent InfOnésime).

Pont Couvert :

Aussi, dû à la pandémie, certaines fêtes comme le 100^e du pont couvert n'ont pu être dignes de festolement lors de l'année 2020. Pour ce faire, un groupe de 3 élus (Bertrand Ouellet, Christine Ouellet et Denis Miville) sont mandatés pour organiser les festivités du dernier pont couvert du Kamouraska, qui est maintenant centenaire.

Pour conclure, il nous fait plaisir de travailler pour vous et avec vous, citoyens et citoyennes, au développement de notre, votre municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth.

RUBRIQUES

- Actualité municipale;
- Saviez-vous que...;
- Chronique;
- Info en vrac;
- Coup de cœur de Lisette;
- Mot du maire.

CALENDRIER



Prochaine tombée du journal :
22 avril 2021

Pour publication, faire parvenir à :
municipalite@stonesime.com



HORAIRE
Bureau municipal

Lundi au mercredi
8 h 30 à 16 h 30

Jeudi
8 h 30 à 18 h 00

Vendredi
8 h 30 à midi

ACTUALITÉ MUNICIPALE 2021

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 6 avril 2021 à 19 h 30, à la l'Hôtel de Ville, de Saint-Onésime-d'Ixworth. Tenue sans public, selon les directives gouvernementales.

Compte-rendu de la séance ordinaire du 2 mars 2021 :

Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :

D'approuver les comptes payés en février pour un montant de 30 995.80 \$;

D'approuver les comptes à payer au cours du mois de novembre pour un montant de 86 494.78 \$;

Que la Municipalité offre un soutien financier, un don ou une commandite au Cégep de La Pocatière (50 \$) et au Club Hiboux (675 \$ maintenant et 10 % lors bilan financier);

Que le conseil autorise l'adhésion à Promotion Kamouraska pour un montant de 500 \$;

De demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique;

Que la Municipalité appuie l'organisme " Unis pour la Faune " (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTL) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois;

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth accepte l'offre de service de « PB Dimension RH inc. » de Rivière-du-Loup pour la mise en place d'une structure salariale;

Que la municipalité verse 17 896.09 \$ taxes incluses, à Construction BML pour libérer le premier 5 % de retenue comme stipulé au contrat;

Que le Conseil adopte le règlement numéro 2021-17 abolissant l'imposition d'un droit supplétif au droit de mutation;

De donner le contrat de confection de plans et devis et des documents d'appels d'offres à la firme Actuel Conseil pour la démolition et la reconstruction du Chalet des Loisirs;

Que la Municipalité s'engage à la hauteur de 20 % du 10 000 \$ dans le projet du FRR, à publiciser la participation de la MRC de Kamouraska et d'affecter le montant de 10 000\$ provenant du FRR en 2021, au paiement des dépenses engendrées par la bonification de l'équipement en loisirs et sports;

Que la directrice générale donne le mandat à la firme DHC Avocats pour produire le document légal nous permettant de clore le dossier du pont de la rivière Chaude;

De donner le contrat de confection de plans et devis et des documents d'appels d'offres à la firme Actuel Conseil pour l'asphaltage dans le cadre des travaux de la TECQ 2019-2023.

COUP DE CŒUR DE LISETTE

Titre : **Même heure, Même poste**

Auteur : Pierre Bruneau

Édition : Les Éditions de l'Homme

Depuis plus de quarante ans, Pierre Bruneau est le lien privilégié entre les téléspectateurs et les grands événements qui ont façonné le Québec. Il retrace les grands moments de sa vie, de son enfance, au sein d'une famille nombreuse et son intérêt pour le monde de la communication.

Son fils Charles est emporté, après une lutte longue et courageuse par une leucémie. Son second fils, Jean-Sébastien est victime d'un grave accident. Pierre a fait la promesse à son fils Charles de poursuivre le combat contre le cancer. C'est ainsi qu'est née la Fondation Charles Bruneau.

Pierre Bruneau raconte son double parcours d'homme de l'information et d'homme d'engagement.

Lisette L.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Dans le temps de la guerre, le train amenant la poste pouvait prendre plusieurs heures de retard. Mlle Marie-Anne Saint-Laurent du bureau de poste pouvait attendre, dépassé minuit, pour ramasser le sac de courrier. Peu importe l'heure, il y avait toujours des gens du village debout à attendre leur journal *Le Soleil*.

Aux Quarante-heures et dans le temps de Pâques, ceux qui allaient communier pouvaient aller chez Mme Duval acheter des biscuits pour tromper la faim. Le thé était une gracieuseté de la maison. Aux Quarante-heures le Saint-Sacrement devait être gardé par deux personnes à relais avec deux autres nommés en chaire par le curé. Paraît-il qu'une tempête de tonnerre donna une situation troublante aux deux compères laissés seuls dans l'église...



Saint-Onésime
d'Ixworth

12, rue de l'Église
Tél. : 418-856-3018
municipalite@stonesime.com

★ MOT DU MAIRE ★

Bonjour à toutes et à tous.

Nous voici déjà à l'heure avancée depuis le 13 mars dernier. Les soirées éclairées sont un peu plus longues, mais c'est redevenu plus difficile pour se lever. Que nous réservera avril ? Du bon sirop d'érable j'espère et surtout une inscription sur la liste pour être vacciné contre ce virus qui empoisonne l'existence de la planète entière.

J'espère aussi que toutes les personnes qui croient au vaccin anti-Covid-19 ont pu prendre rendez-vous selon leur groupe d'âge. Le lieu de vaccination le plus proche est à Saint-Philippe de Néri, à la salle communautaire. Si vous avez des difficultés à vous inscrire, le mieux serait de communiquer avec le service de santé de notre région (418-856-7000).

Et une fois vacciné, il faut évidemment continuer à suivre les consignes comme le port du masque et la distanciation. Le temps des poignées de main et des accolades n'est pas encore revenu.

C'est pourquoi les séances du conseil continuent de se tenir à huis clos. Nous recommencerons probablement en mai à réouvrir les portes pour ces séances mensuelles.

Avec le peu de neige tombé cet hiver, nous n'étions pas certains si nous avions à procéder à l'enlèvement de la neige dans certains fossés. Il est toujours difficile de prévoir une date chaque année. On doit également être à l'affût des prévisions météorologiques.

La saison des sucres bat son plein. Je n'ai pas eu de réponse à ma question de l'an dernier à propos de la durée de la saison des sucres : est-ce vrai que « la saison serait courte si l'eau était plus sucrée au départ » ? Les rythmes naturels que l'on ne contrôle pas demeurent toujours beaux, comme si les arbres savaient des choses que l'on ignore. On ouvrira bientôt les fenêtres après avoir été un peu enfermés pendant quelques mois.

Avec la parution de notre journal commence une période où les conseillers, chacun leur tour (s'ils le veulent tous), compléteront ou remplaceront le mot du maire. Ce n'est pas parce que je manque d'idées pour écrire, mais je crois important qu'ils s'expriment sur les sujets qui leur tiennent à cœur.

Bon temps des sucres et bon mois d'avril à toutes et tous.

CHRONIQUE



Chronique municipale du Service intermunicipal sécurité incendie de La Pocatière

Le Service intermunicipal de sécurité incendie débute sa campagne 2021 d'auto-inspection en sécurité incendie **auprès des citoyens des rues Dionne, Beaulieu, Lizotte, Ouellet et de la route Drapeau**. À cet effet, les citoyens concernés recevront bientôt une lettre du service incendie les invitant à remplir un formulaire en ligne qui viendra attester de la conformité de leur résidence en matière de sécurité incendie. Cet exercice devant être complété dans le but de respecter les exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, il est important de bien compléter celui-ci. Cette nouvelle façon de procéder permettra au service intermunicipal de réaliser des économies d'argent et elle permettra également de responsabiliser les citoyens de son territoire en matière de sécurité incendie. Pour valider les informations transmises, des visites aléatoires seront effectuées chaque année dans le but de s'assurer que le règlement de prévention des incendies est respecté. À cet égard, chaque résidence devrait posséder au moins un avertisseur de fumée par étage et un avertisseur de monoxyde de carbone si vous possédez un chauffage à combustible dans la maison ou un garage annexé.

Pour toute information et si vous avez de la difficulté ou êtes dans l'impossibilité de remplir le formulaire, vous pouvez communiquer avec Patrick Lemieux, technicien en prévention des incendies au 418 856-3394 poste 4303 et c'est avec plaisir qu'il vous aidera.

Merci de votre collaboration

Source : Stéphane Dubé, directeur – Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière